



MN/SC

## Communiqué

### NÉGOCIER OU AMUSER LA GALERIE ?

Un arrêt de travail des salariés des NMPP et de la presse nationale ainsi qu'une visite au siège du groupe Lagardère, patron de Hachette et dirigeant les NMPP, ont permis au directeur de reconnaître dans un courrier le maintien d'un Centre national de traitement des publications. Cette reconnaissance est une avancée incontestable et a bien été perçue comme telle par les trois cents militants présents rue de Presbourg.

Sur cette base, une discussion pour déterminer le cadre des négociations s'est engagée mercredi 12 juin à 14 h 30 et les mouvements revendicatifs ont été suspendus.

À l'issue de plus de 7 heures de discussion, il est acquis que le plan Défi 2010 intègre le maintien d'un Centre national des publications, que les Agences régionales des Messageries de Vitrolles et de Nancy seront maintenues, que pour les 3 autres ARM, la situation sera analysée au cas par cas afin de rechercher de nouveaux lieux pour chacune des zones concernées.

En 7 heures de discussion sur le fond, le bilan est maigre, en tout cas, bien insuffisant de l'avis de la délégation du SGLCE. Le point de désaccord porte sur la charge de travail du Centre. La direction refuse toujours d'y intégrer les titres tirant à plus de « 15 000, 20 000 exemplaires ». Quand on sait qu'il y a environ 30 000 points de vente de la presse en France, on peut mesurer le niveau de la proposition de la direction.

Pour nous, ce centre doit accueillir tous les titres sous toutes formes de conditionnement : palettes, paquets, appoint... Il doit rassembler les journaux et leurs suppléments ainsi que leurs produits complémentaires. Il doit distribuer les collections, les encyclopédies et bien entendu, la presse étrangère. En bref, ce que nous voulons, c'est du travail.

En 7 heures, hier, nous n'avons pas évoqué le plan social mais la charge de travail et son organisation.

Sur la forme, il faut noter que la direction est arrivée à la table des discussions sans éléments vraiment nouveaux, à l'exception du courrier qu'elle avait signé la veille sous la pression du mouvement d'actions. Il a fallu 3 heures pour qu'à la suite de notre insistance, elle écrive un projet de texte d'une rare indigence. Nous avons dû rédiger un texte pour rendre le débat plus clair. La direction a modifié notre projet en des termes que nous aurions pu accepter si elle n'avait pas confirmé, après une nouvelle suspension de séance, sa volonté de maintenir les salariés de l'entreprise à côté de l'essentiel du flux de la filière publications.

Un mot aurait pu apaiser les relations sociales et faire retomber la crise. La direction générale des NMPP ne l'a pas voulu, elle porte seule la responsabilité du maintien d'un climat social tendu.

La négociation, à notre sens, est celle du paritarisme de notre profession où, des deux côtés de la table, on prend en considération les propositions de l'interlocuteur. Si ce n'est pas le cas, c'est une négociation alibi vide de contenu.

Une chance d'avancer vers un accord a été perdue. Nous espérons que le bon sens et la raison l'emporteront rapidement. En attendant, la mobilisation des adhérents reste de mise ; la commission exécutive du syndicat, qui se réunira lundi prochain, prendra de nouvelles initiatives.

Paris, le 13 juin 2008